



Saint-Jean-Kerdaniel

www.saintjeankerdaniel.com

Bulletin d'information spécial covid-19 n°2

Les informations qui figurent dans ce document sont valables à la date du 07/05/2020 et sont susceptibles d'évoluer rapidement. Nous vous tiendrons informés dans un prochain bulletin d'informations si nécessaire.

Des masques ré-utilisables seront distribués gratuitement à tous les habitants à raison d'un masque par personne (modèle adulte ou enfant de moins de 10 ans) dès que possible et probablement aux environs de la mi-mai. Vous n'avez pas de démarche à effectuer, ils vous seront apportés à domicile.

Services communaux

- ◆ Le secrétariat de mairie sera de nouveau ouvert au public à partir du 11/05/2020. Des dispositions sanitaires ont été prises
- ◆ Les services techniques sont assurés normalement
- ◆ La permanence d'élus du samedi matin se fait uniquement sur rendez-vous
- ◆ L'éclairage public est temporairement suspendu
- ◆ Les locations de la salle des fêtes et du boulodrome sont suspendues

Services communautaires

- ◆ La collecte des ordures ménagères est assurée normalement.
- ◆ Les déchetteries sont de nouveau ouvertes aux particuliers **mais uniquement sur rendez-vous** (toute personne sans rendez-vous se verra refuser l'accès).

Vous pouvez prendre rendez-vous :

- par téléphone du lundi au vendredi (hors jours fériés) entre 10h et 12h et entre 14h et 16h au 06-43-14-16-06
- en ligne : <https://www.leffarmor.fr/dechets>

Comité des fêtes

- ◆ Le comité a été contraint d'annuler les pardons de la Saint Guignan et la Saint Jean

-
- ◆ Le restaurant le Ti blazenn propose des plats à emporter sous forme de panier repas le midi. En semaine, formule entrée / plat /dessert et repas plus élaborés le week-end. La livraison est possible. Attention, réservation 24h / 48h avant au 02-96-74-23-97.
 - ◆ Le camion pizza de Kerdern poursuit son activité
 - ◆ **Les travaux de bricolage, de jardinage, réalisés par des particuliers susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :**
 - les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
 - Le samedi entre 9h et 12h et de 15h à 19h et le dimanche et jour férié entre 10h et 12h
- 